

## Compte rendu de la réunion plénière du 18 mai 2016 Comité réfugiés

### Contexte:

Suite à la nouvelle émanant de l'évêché concernant d'un accueil prochain chez M. Reboul à Blauzac, le CA s'est réuni le 29 avril. Il s'agit non plus des personnes re-localisées (venant des hot-spot d'Italie ou de la Grèce) comme présentées par M. Hancquart, coordonnateur départemental, mais des ré-installés. C'est à dire des familles syriennes, irakiennes prises en charge par le HCR dans les pays comme le Liban, la Jordanie ou tout récemment la Turquie suite aux accords européens. M. Pons a présenté le dossier qui devra être déposé à la Préfecture pour validation. Le CA décide que l'association sera porteuse du projet. Pour cela nous devons:

- ∅ - Déposer le dossier rempli avec précision (un logement aux normes ; un accompagnement par une trentaine de personnes pour une famille etc.)
- ∅ - Exploiter les fiches de compétence mises en ligne sur le site.
- ∅ - Définir des référents par thème.

**Nous décidons de réunir l'ensemble des adhérents pour validation et structuration de cet accueil/accompagnement.**

### **La réunion plénière**

25 personnes sont présentes. Madame Sophie Chastelière, coordonnatrice départemental du pôle solidarité (diocèse) est venue présenter le dispositif national en faveur des ré-installés.

Elle nous explique que le Gard accueille déjà des réfugiés ré-installés à Mandagout et prochainement à Cendras. Elle insiste pour préciser que le dossier à déposer pour validation par le Préfet doit comporter beaucoup de précisions sur qui fait quoi (liste précise des tâches). Elle indique également que nous devons nous appuyer sur les associations du secteur comme le secours catholique, l'entraide protestante, la LDH, la Cimade etc.). La CLEDE fait office d'association encadrante pour tous les projets d'accueil du Gard.

Si notre dossier est accepté, une convention sera signée entre le préfet et l'association porteuse du projet. ( La convention est en cours de rédaction).

Suite à l'intervention de Mme Chastelière, Mathieu présente la fiche compétence retravaillé et disponible sur le site web (rubrique: info/docu utile). A ce jour 17 fiches ont été remplies. **Toutes celles et ceux qui avaient déjà rempli la fiche papier 1ère version sont invités à remplir à nouveau la fiche de compétence sur internet. Cela nous permettra d'analyser plus facilement les forces/faiblesses de l'accompagnement.**

M. Reboul propose de mettre les fiches de compétences avec lettre accompagnatrice dans les BAL, vu

que beaucoup des personnes ne vont pas sur internet pour chercher des informations.

Suite à la discussion avec les adhérents, la fiche de compétence est à nouveau modifiée, complétée pour une meilleure compréhension. Pour tout le groupe, il semble indispensable que la communication précise le caractère engageant de la fiche. Toutefois l'organisation de l'accompagnement doit permettre à chacun de s'engager à sa mesure : rien ne se fera sans le soutien des référents, du CA et dans un esprit d'équipe.

Avant de clore la réunion, Odile annonce que le coordonnateur départemental, M. Hancquart a convié le comité pour assister à une réunion le vendredi 20 en présence du Préfet Brot. Il est en charge du dispositif national de l'accueil des réfugiés en France.

Le comité sera représenté par Odile, Ingrid et Jean-Claude Reboul.

#### **Pour résumé:**

- Des réfugiés "re-installés" sont déjà accueillis dans le Gard (Mandagout) et prochainement à Cendras.
- Le logement chez M. Reboul à Blauzac est prêt. Le comité souhaite se porter acteur de ce projet. Pour que le dossier aboutisse au niveau de la Préfecture, nous devons recenser assez de bénévoles (minimum 30) pour pouvoir assurer l'accompagnement dans la durée (minimum 1 an) et surtout sans épuiser et effrayer les équipes. Pour cela nous devons créer des référents par thème (santé, logement, démarches administratives, vie quotidienne), des plannings mensuels où les tâches à effectuer reposeront sur plusieurs personnes. Il y aura engagement, mais le tout se fera en concertation et selon la disponibilité réelle des bénévoles!

#### **Questions à traiter:**

A Montaren, il y a une cinquantaine de personnes qui se sont portées volontaires du projet communal "Un village, une famille". Est-ce que ces personnes sont d'accord pour porter soutien, disponibilité au projet du comité et vice-versa? Yann propose d'envoyer un courrier à tous les volontaires (Comité et Montaren) pour poser la question simplement en expliquant l'intérêt de la solidarité intercommunale.

**Prochaine réunion : mercredi 8 juin 2016 à 18h30 , salle des Capitelles à St-Quentin-la-Poterie**

**Ordre de jour:**

**Restituer les prises de contact avec Mandagout et Cendras et constitution des équipes et référents de l'accompagnement.**

Ingrid et Odile

